

## CONSEIL DU 25 MARS 2009

### ➤ DÉCISION DU MAIRE

Le Maire informe le Conseil de l'attribution du marché d'étude de sol pour la construction de l'Îlot du Jardin public à la société Sol et Eau, qui a fait la proposition la plus avantageuse techniquement et économiquement. Le montant du marché s'élève à 1 916 €HT.

Le Conseil prend acte de cette décision.

### ➤ VOTE DES TAUX DES 3 TAXES LOCALES

Le Conseil adopte les propositions de la Commission des finances, à savoir :

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
<b>Taux 2007</b>	8,77	16,12	75,97
<b>Taux 2008</b>	8,86	16,36	75,97
<b>Taux 2009</b>	8,97	16,56	76,73
<b>Variation 2009/2008</b>	+ 1,24 %	+ 1,22 %	+ 1%

### ➤ BUDGET GÉNÉRAL 2008 : compte administratif et de gestion

Après avoir examiné dans le détail le compte administratif et constaté sa parfaite concordance avec le compte de gestion, le Conseil adopte ces deux comptes ainsi que l'affectation du résultat.

<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses	Recettes	Résultat
536 437,30	863 450,61 (dont 161 054,95 de report d'excédent 2007)	327 013,31
<b>Investissement</b>		
Dépenses	Recettes	Résultat
705 346,57 (dont 2726,20 de déficit d'investissement 5 3 2007)	506 908,74 (dont 275 326,20 d'excédent de fonctionnement capitalisé 2007)	- 198 437,83

Le résultat du budget de fonctionnement, 327 013,31 €, est affecté de la manière suivante :

- ➔ pour 198 437,83 € à la couverture du déficit du budget d'investissement,
- ➔ pour 128 575,48 € en report d'excédent sur le budget primitif général 2009, à la section fonctionnement.

### ➤ SERVICE ASSAINISSEMENT 2008 : compte administratif et compte de gestion

Après avoir examiné dans le détail le compte administratif et constaté sa parfaite concordance avec le compte de gestion, le Conseil adopte ces deux comptes ainsi que l'affectation du résultat.

<b>Exploitation</b>		
Dépenses	Recettes	Résultat
79 163,98	289 094,96 (dont 162 374,81 d'excédent 2007)	209 930,98
	Investissement	

Dépenses	Recettes	Résultat
445 223,36	398 882,39 (dont 253 450,64 d'excédent 2007)	- 46 340,97

Le résultat de la section exploitation, 209 930,98 €, est affecté de la manière suivante :

- ➔ pour 46 340,97 € à la couverture du déficit du budget d'investissement
- ➔ pour 163 590,01 € en report d'excédent sur le budget primitif général 2009 de la section exploitation.

### ➔ BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2009

Après examen détaillé, ce budget est voté, il s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	804 146,48	804 146,48 (dont 128 575,48 d'excédent 2008)
<b>Investissement</b>	982 498,07 (dont 198 437,83 de déficit d'investisse- ment 2008)	982 498,07 (dont 198 437,83 d'excédent de fonc- tionnement capita- lisé 2008)

Principaux programmes d'investissement :

- ➔ travaux de voirie,
- ➔ sanitaires de l'école primaire,
- ➔ sanitaires de la Salle de spectacles,
- ➔ participation par subvention au budget annexe de « l'Îlot du Jardin Public »,
- ➔ Extension en rez de chaussée de l'immeuble Place du Mail (Foyer, local commercial, bureau service social, aménagements extérieurs).

### ➔ SERVICE ASSAINISSEMENT : budget primitif 2009

Après examen détaillé, ce budget est voté, il s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>Exploitation</b>	259 791,85	259 791,85 (dont 163 590,01 d'excédent 2008)
<b>Investissement</b>	265 665,82 (dont 46 340,97 de déficit investissement 2008)	265 665,82 (dont 46 340,97 d'excédent de fonctionnement capitalisé 2008)

Principaux programmes d'investissement :

- ➔ matériel et outillage technique,
- ➔ équipement des stations de relèvement.

### ➔ BUDGET SPÉCIFIQUE POUR L'ÎLOT DU JARDIN PUBLIC

Après examen détaillé, ce budget est voté, il s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>	440 928,00	440 928,00

Précision : il s'agit de la poursuite de l'aménagement, à l'étage, de l'immeuble communal situé Place du Mail avec la réalisation de trois logements sociaux de type « PLUS ».

### ➡ TABLEAU DES EFFECTIFS 2009

Le Maire expose que, suite à la réussite d'un employé à l'examen organisé en 2008 pour le passage en 1<sup>ère</sup> classe, il y a lieu :

- ➔ de procéder à la création, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2009, d'un emploi d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet ;
- ➔ de mettre à jour le tableau des effectifs communaux à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2009 pour la catégorie C, filière technique de la collectivité. Avis favorable du Conseil.

### ➡ CHANTIER D'INSERTION « TRAVAUX D'ENVIRONNEMENT »

Une convention doit être signée avec l'association ADELIA, gestionnaire du PLIE (Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi) et la régie de quartier de Lapanouse (Albi) pour la réalisation d'un chantier de défrichage du terrain communal, situé à La Canaque, ainsi qu'un chantier de défrichage au pont de la Rasclette.

Ce chantier se déroulera en mars-avril 2009 et la participation financière de la commune s'élèvera à 1200 €  
Le Conseil autorise M. le Maire à signer cette convention.

### ➡ QUESTIONS DIVERSES

- ➔ **Foyer Laïque** : il a fourni un dossier dans le cadre des manifestations de son cinquantenaire. Les commissions finances et Jeunesse, sports, culture se réuniront début avril pour étudier l'octroi d'une subvention exceptionnelle.
- ➔ **Point sur les travaux** : défrichage au terrain de La Canaque en cours, remise en état du rideau métallique de la Salle de Sports, réalisation de panneaux indicatifs de lieux-dits.